



AVIS DE RECRUTEMENT

La Ville de LE PORT

RECRUTE

Par voie de mutation, de détachement, d'inscription sur liste d'aptitude ou par voie contractuelle

UN.E DIRECTEUR.RICE DU PATRIMOINE BÂTI

Filière technique – Catégorie A

Au sein de la Direction Générale des Services Techniques, le Directeur du patrimoine bâti est responsable de la gestion, de l'entretien et du développement du patrimoine bâti de la commune.

Missions :

I. Mission générale

Le Directeur des Bâtiments est responsable de la gestion, de l'entretien et du développement du patrimoine bâti de la commune. Il veille à garantir la sécurité, la conformité et l'optimisation des bâtiments municipaux (écoles, équipements sportifs, culturels, administratifs, etc.), en intégrant les enjeux de transition énergétique et de développement durable. Il pilote les projets de rénovation et de construction en lien avec les services municipaux, les partenaires institutionnels et les prestataires externes.

II. Activités principales

1. Gestion et entretien du patrimoine bâti

- Assurer le suivi et la maintenance des bâtiments communaux en lien avec les équipes techniques.
- Élaborer et suivre les programmes d'entretien préventif et curatif.
- Superviser la mise en conformité des bâtiments (sécurité incendie, accessibilité, normes sanitaires, etc.).
- Piloter les audits techniques et les diagnostics énergétiques.

2. Pilotage des projets de construction et de rénovation

- Définir les besoins en travaux et les prioriser en fonction des enjeux budgétaires et stratégiques de la commune.
- Encadrer la maîtrise d'ouvrage des projets de construction et de réhabilitation (programmation, suivi des études, coordination des travaux).
- Assurer le respect des délais, des coûts et des exigences environnementales.
- Collaborer avec les architectes, bureaux d'études, entreprises et administrations.

3. Gestion budgétaire et administrative

- Élaborer et suivre le budget du service bâtiments.
- Piloter les marchés publics liés aux travaux et à la maintenance.

- Rédiger et analyser les cahiers des charges techniques en lien avec les services juridiques.
- Assurer le reporting auprès des élus et proposer des stratégies d'optimisation des coûts et des ressources.

4. Encadrement et coordination des équipes

- Manager les agents techniques chargés de l'entretien et de la maintenance.
- Définir les objectifs et organiser le travail des équipes en fonction des priorités.
- Veiller à la formation et à la montée en compétence des collaborateurs.
- Favoriser un bon climat de travail et une dynamique collective.

5. Transition énergétique et développement durable

- Intégrer les enjeux environnementaux dans la gestion et l'exploitation des bâtiments.
- Déployer des actions d'efficacité énergétique (isolation, gestion des fluides, énergies renouvelables).
- Rechercher des financements et subventions pour la rénovation énergétique.

III. Savoir-être

- ✓ Leadership et sens du management : capacité à mobiliser et encadrer les équipes.
- ✓ Rigueur et organisation : aptitude à gérer plusieurs projets en parallèle et à respecter les échéances.
- ✓ Esprit d'analyse et de synthèse : capacité à évaluer les besoins et à proposer des solutions adaptées.
- ✓ Aisance relationnelle et diplomatie : interaction avec les élus, partenaires, prestataires et habitants.
- ✓ Réactivité et capacité d'adaptation : gestion des imprévus et prise de décision rapide.
- ✓ Sens du service public et engagement : souci de l'intérêt général et du bien-être des citoyens.

Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV

Au plus tard le **18 juillet 2025** à

Monsieur Le Maire de LE PORT
B.P 62004
97821 LE PORT CEDEX

Le Port, le **07/07/2025**

LE MAIRE